



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

## VENTE DES SAPINS DE NOËL

Toute famille du village qui souhaite obtenir un sapin pour Noël est priée de s'annoncer auprès du secrétariat communal (tél. 032.471.02.02), jusqu'au lundi 11 décembre 2017.



La vente des arbres de Noël, réservée exclusivement aux familles d'Alle, aura lieu le

- **samedi 16 décembre 2017**, de 13h30 à 15h00,
- **sur la place de la gare (bâtiment CJ)**.

Le prix du sapin reste fixé à Fr. 10.--. L'encaissement s'effectuera lors de la vente. Nous rappelons qu'il n'est pas autorisé de se servir soi-même en forêt. Après usage, les sapins seront amenés par les propriétaires à la déchetterie (place de compostage).

## VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes qui souhaitent acquérir du bois de feu sont priées de s'adresser au garde forestier du Triage les Chênes, Monsieur Pascal Girardin, au numéro 079 208 31 54 jusqu'au 15 décembre 2017.



## FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du vendredi 22 décembre 2017 à 16h45, au mardi 2 janvier 2018 inclus.

## CROIX-ROUGE Jurassienne – Action 2xNoël 2018

### Inscriptions



Mesdames, Messieurs,  
Chères familles,

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2xNoël.

Cette action est créée pour venir en aide aux familles du canton du Jura qui rencontre des problèmes tels que chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres choses encore les empêchant de vivre sereinement.

Durant le mois de février, l'association jurassienne accompagnée de plusieurs bénévoles trient la marchandise reçue puis la redistribue aux familles inscrites sur leur liste de bénéficiaires. Nouveauté depuis l'année dernière, nous accueillons les personnes dans le local où se déroule l'action afin qu'elles puissent choisir elles-mêmes leurs propres produits (chaussures, parfums, soins du corps, vêtements et d'autres choses encore).

**Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action alors, nous vous demandons de vous rendre au guichet de votre bureau communal ou, de manière plus anonyme, de vous inscrire auprès de notre secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail [k.bohin@croix-rouge-jura.ch](mailto:k.bohin@croix-rouge-jura.ch) et ce jusqu'au 5 janvier 2018.**

A la suite de cela, un courrier vous parviendra pour vous informer des dates de l'action et auxquelles vous pourrez vous présenter pour venir chercher vos colis. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les livraisons sont toujours actuelles.

Chaleureuses salutations.

**ASSEMBLÉE COMMUNALE – CONVOCATION**  
**(publication dans le Journal Officiel du 6 décembre 2017)**

ALLE : assemblée communale extraordinaire, mardi 19 décembre 2017, à **19h30** à la Maison paroissiale (Rue de l'Eglise 11) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 octobre 2017
2. Discuter et accepter le projet de réaménagement de la route de liaison entre la Vasselle et le Lomont ; voter à cet effet un crédit de Fr. 50'000.--, à financer par l'administration
3. Discuter et accepter le projet de rénovation de l'école ; voter à cet effet un crédit de construction de Fr. 3'700'000.--, donner compétence au conseil pour se procurer les fonds et consolider l'emprunt
4. Information sur le projet de vente de la mairie actuelle, et d'acquisition de la propriété Berbier (deux bâtiments)
5. Information sur l'étude de protection contre les crues
6. Information sur le projet de transformation de la gare CJ
7. Hommage de reconnaissance aux élus sortants
8. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée est consultable au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, et sur le site internet [www.alle.ch](http://www.alle.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications sont à adresser par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée ou faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.